

### « JE VOUS AI CHOISIS »

Alors que de nombreuses paroisses déplorent un manque de pasteurs, la rémunération de ces derniers ne doit-elle pas nous interroger ?

Contrairement au stéréotype des pasteurs business men/women hypermédianisés voyageant en jet privé, la réalité est que la majorité des 4 000 pasteurs du monde protestant officiant en métropole ou en Outre-Mer perçoivent des rémunérations modestes.

Souvent, leur conjoint doit exercer un emploi salarié afin d'atteindre un niveau de vie décent, compte tenu du coût réel de la vie en France. L'immense majorité des couples pastoraux vivent leur vocation modestement, au travers de sacrifices matériels et d'un renoncement à un certain standing social. D'autant plus que nous vivons dans un pays où la fonction pastorale souffre d'un manque de visibilité et de compréhension de ses missions.

La décision de s'engager à temps plein au service de Dieu et de son prochain passe par une vocation, un appel authentique. Pour que cet engagement soit durable, il est conseillé qu'il soit décidé en couple, précédé de temps de prière, de réflexion et de discernement, puis suivi d'une formation théologique et pratique sérieuse. Ce sont les prérequis qui permettront de tenir le cap missionnel dans la durée, contre vents et marées, au sein d'une culture sécularisée.

La majorité de ceux et celles qui s'engagent dans une vocation ecclésiale ou missionnaire ont répondu à un appel personnel puissant, intime, fruit d'une réflexion et d'une révélation de l'Esprit Saint pour la gloire de Dieu et le bien commun. Ils croient sincèrement à leur contribution à l'avancement du royaume de Dieu sur Terre. Portons-les dans la prière et nos encouragements.

*« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais moi, je vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure, afin que ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne. » (Jean, 15.16)*

**Thierry Le Gall, directeur du service pastoral du Cnef  
auprès des parlementaires**

**Cette chronique n'engage ni la ligne éditoriale ni la rédaction de Réforme.**